Département de la Sarthe

1re Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Électrices, Électeurs,

Les Dimanches 5 et 12 Mars, vous avez à élire vos représentants à l'Assemblée Nationale. Votre choix sera guidé, j'en suis sûr, par des considérations de politique générale mais aussi en raison des problèmes particuliers qui se posent à vous dans le cadre de la 1re Circonscription.

C'est pourquoi j'ai tenu, dans cette circonscription où près de la moitié des électeurs sont des ruraux, à prendre comme suppléant un des vôtres, un homme qui connait les difficultés de la vie d'agriculteur et les problèmes de la campagne pour les avoir vécus lui-même pendant de longues années.

Monsieur Clément VEAU, Conseiller Général du Canton de Sillé-le-Guillaume, Maire de Rouez-en-Champagne, en acceptant de me suppléer vous a donné, je crois, la meilleure preuve de l'intérêt que nous entendons porter aux cantons ruraux de la circonscription.

L'œuvre accomplie au Mans, depuis deux ans, par une équipe composée d'hommes d'opinions diverses, mais tous unis pour servir l'intérêt général, vous montre, mieux que de longs discours, notre ferme intention d'utiliser les possibilités données par notre mandat pour amplifier l'action entreprise.

En quelques lignes, je résume le programme dont nous entendons soutenir la réalisation.

DANS LE DOMAINE POLITIQUE

Nous ne sommes pas des inconditionnels, prêts à adopter tous les textes préparés, même s'ils sont mauvais mais nous ne sommes pas par principe, des opposants.

Notre premier souci est la stabilité gouvernementale qui seule permet un travail efficace, sous la réserve d'un contrôle sérieux du Parlement comme il se doit dans toute Démocratie et dans le respect de la Constitution de la Ve République approuvée par 80 % des Français.

Notre deuxième souci est la Paix entre les peuples par l'organisation, dans les meilleurs délais, d'une Europe unie.

Notre troisième souci est la Paix entre les hommes notamment par le vote d'une loi d'amnistie aussi large que possible pour les condamnés politiques.

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

Nous voulons une politique d'expansion, seule susceptible de procurer l'augmentation indispensable du niveau de vie.

Au Mans et dans les centres principaux, cela implique : une politique judicieuse **d'implantations industrielles** destinées à procurer le **plein emploi** et à absorber les excédents de population des campagnes, pour en **éviter la désertion** excessive, le développement de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et technique, les équipements nécessaires : téléphone, etc...

Pour les campagnes, multiplier les possibilités d'enseignement spécialisé, organiser la production en fonction des débouchés prévisibles et pratiquer une politique des prix et du crédit qui assure à l'exploitation familiale un niveau de vie décent, équiper les zones rurales.

Pour Le Mans comme pour les campagnes, mettre en œuvre une politique de construction pour foyers modestes et d'amélioration de l'habitat rural.

DANS LE DOMAINE SOCIAL

1 - **Le retour à l'indexation des prix agricoles.**

2 - **Une politique de remise en ordre des traitements et des salaires,** notamment des salaires féminins.

3 - **Suppression des abattements de zones.**

4 - **Promotion sociale** rendue possible, aussi bien pour le monde ouvrier que pour le monde rural.

5 - **Solution des problèmes de la jeunesse :** maisons de jeunes, foyers, piscines, terrains de sports.

6 - **Aide aux économiquement faibles**, aux vieillards, aux handicapés physiques, aux enfants inadaptés.

7 - **Justice pour tous les Anciens Combattants.**

Nous comptons, si vous nous en donnez les moyens, intensifier notre action pour que la Sarthe, malencontreusement rangée dans la région des Pays de la Loire, s'inscrive définitivement dans le Bassin Parisien où après un an d'efforts, nous avons réussi à la faire replacer. Le Mans deviendra alors un point d'appui du Bassin Parisien et profitera de sa prospérité qu'il partagera avec le Département tout entier.

Mais...

" L'expérience prouve que le Premier magistrat d'une grande ville ne peut résoudre les grands problèmes avec lesquels il est confronté que s'il a, sur le plan national, un mandat électif. "

Ainsi s'exprimait Monsieur J.-Y. Chapalain dans la circulaire qu'il adressait aux électeurs lors des dernières élections législatives du 18 Novembre 1962 !

Vous en êtes bien d'accord et vous voterez pour le Maire du Mans, Président du Conseil Général de la Sarthe, et son suppléant.

Dr Jacques MAURY

Chirurgien
Maire du Mans
Président du Conseil Général de la Sarthe

Et son suppléant : **Clément VEAU**

Agriculteur
Maire de Rouez-en-Champagne
Conseiller Général du Canton de Sillé-le-Guillaume

IMP. COUILLEAUX, 4, RUE AUVRAY, LE MANS